



le Corbier

Villarembert

JANVIER 2024 LE BULLETIN

Cet hiver, **LES SYBELLES** ONT **20** ANS



L'EDITO DU MAIRE



"AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL, TOUS NOS VOEUX POUR 2024"

Bonjour chers rambertins, rambertines, propriétaires et résidents saisonniers, je vous présente au nom du conseil municipal, tous nos vœux pour cette année 2024. Comme prévu, nous vous proposons une nouvelle parution du bulletin municipal dans lequel vous trouverez une rétrospective des aménagements et travaux effectués sur notre commune, ainsi qu'un dossier spécial sur les 20 ans des Sybelles.

Cet été et cet automne ont été marqués par des intempéries particulièrement violentes. Un bilan des travaux, suite aux dommages causés, sera nécessaire dès la fin de l'hiver afin d'envisager des interventions sur certains secteurs.

N'hésitez pas à venir me rencontrer pour me proposer ou échanger sur de nouveaux projets, qu'ils soient personnels ou liés à la commune. C'est avec plaisir que je vous recevrai et vous conseillerai si nécessaire.

N'hésitez pas à télécharger l'application PANNEAU POCKET et recevoir les informations de la commune en direct !

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

RECEVEZ EN DIRECT LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE MAIRIE

Votre mairie vous offre l'application **PanneauPocket** pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur les stores

Recherchez votre commune sur l'application et cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter en favori. Vous ne manquerez plus aucune actu !

Pas de smartphone ni de tablette ?
Consultez les informations et alertes depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

-Maire : Patrice Fontaine,
-1er adjoint : DUVERNEY-GUICHARD Jean-Noël, chargé au personnel et aux suivis de travaux.
-2ème adjoint : TARAVEL Thomas, chargé aux remontées mécaniques et domaine skiable
-3ème adjoint : DELEGLISE Benjamin, chargé au tourisme

Vos conseillers municipaux :
-PICOT Anne-Marie
-PEYRUT Florence
-BOCHET Mathias
-BOCHE Sylvain
-TROCHET Guillaume

Je remercie l'ensemble des élus et des employés municipaux pour leur travail et implication lors de cette année 2023

En tant que représentant auprès de la 3CMA de la commission « addiction », je reste disponible pour tous renseignements concernant des problèmes que vous pourriez rencontrer autour de vous. Je serai présent dans le village et la station pour échanger avec vous sur ce sujet, si vous le désirez.

Avec mes sincères salutations,
Patrice FONTAINE.

RETOUR EN IMAGES...



La Boum d'Halloween par le CCAS



La fête de la musique avec DJ T

Fin des enfouissements aux Pouillères



Cocktail suite à la diffusion du film l'anatomie d'une chute



Travaux d'extension pour le nouveau cabinet médical inter-communal

Nouvelle signalétique pour le cinéma ARIANE



La voie verte, où en est-on ?

Le tracé et la suite des démarches administratives ont été votés par le conseil municipal. Suite au tracé proposé par le maître d'œuvre, PROFIL ETUDES, les recherches des propriétaires fonciers sont en cours afin d'entamer les négociations foncières.

Des études environnementales vont également avoir lieu afin que le projet s'intègre dans l'environnement et que l'impact des aménagements ne fragilise pas l'écosystème.

Aménagement du cinéma Ariane

Cette année, la commune a commencé la première partie des rénovations du cinéma, notamment sur la partie visuelle et numérique. L'écran et le support informatique de diffusion ont été changés, et de nouvelles enseignes lumineuses ont été mises en place afin d'améliorer la visibilité du cinéma.

Une réflexion sur le changement des sièges et réfection des murs est en cours pour l'année à venir.

Travaux de voirie

Un drain a été créé sur le parking des Pouillères afin de faciliter l'évacuation et la récupération des eaux pluviales.

Du côté des enrobées, les Crevasses et la partie basse de Villarembert jusqu'à l'Eglise font peau neuve avec une reprise des évacuations des eaux pluviales. Au niveau de la station, c'est une partie de la départementale, de l'entrée du Corbier jusqu'à la bagagerie qui a été refaite par le TDL ainsi que certains parkings faits par la commune.

RÉNOVATION DU CAMPING DE LA TIGNY ET CRÉATION D'UNE AIRE DE CAMPING-CAR AU CORBIER

LA COMMUNE A SOUHAITÉ RÉNOVER LE CAMPING ACTUEL DE LA TIGNY ET AUSSI CRÉER UN NOUVEL ESPACE CAMPING SUR LA STATION DU CORBIER



Pour permettre à ces deux projets de voir le jour, la commune a sollicité la société PROFIL ETUDES en tant que maître d'œuvre. Un marché public a ainsi été lancé et attribué à la société JEROME TRUCHET.

Au Corbier, 7 nouvelles places vont être créées pour accueillir les camping-cars avec tous les équipements et infrastructures dédiés tel qu'un système de contrôle d'accès avec barrière automatique, des bornes automatiques de paiement et des bornes de recharges électriques. Ces nouvelles installations seront également mises en place au camping de la Tigny.

Les travaux et aménagements débuteront ce printemps pour le camping de la Tigny pour accueillir les vacanciers cet été. Suivront les travaux du Corbier pour une ouverture fin d'année 2024.

LES ECOLES INTERCOMMUNALES

DU NOUVEAU DANS LES ÉCOLES INTERCOMMUNALES

L'effectif étant plus important que l'année dernière, notamment sur la classe de maternelle, il a été nécessaire d'ouvrir une troisième classe à l'année.

En attendant la concrétisation du projet de la construction de la nouvelle école, le SIDEL a disposé un Algeco de 60m² pour agrandir l'espace pédagogique, dans le prolongement de la cour pour les activités de motricité et pour le temps de sieste.

De ce fait, l'école peut accueillir les trois classes distinctes et la salle de pause méridienne.

Pour la réalisation de ce nouveau projet, nous avons besoin de tous les services : Europe, Etat, Région et Département.



Les 3 classes de la Toussuire et celle de Fontcouverte partiront chacune leur tour en voyage scolaire ce printemps en classe verte.

LE CABINET MÉDICAL INTER-COMMUNAL

LES COMMUNES DE VILLAREMBERT ET DE FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE VIA LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EDIOULAZ ONT PORTÉ LE PROJET DE RESTRUCTURATION ET D'EXTENSION DU CABINET MÉDICAL

Quels ont été les principaux travaux pour la rénovation de ce cabinet ?

En premier lieu, un gros travail de désamiantage a dû être effectué durant un mois par la société AMILESS. Suite à ça, la société LACROIX a pris le relais afin de procéder aux fondations extérieures, à l'extension avec pose dalle béton, sciage des murs existants et évacuation des débris.

La société ARTEC s'est occupée de la création de la charpente de l'extension, l'étanchéité des murs et tout le bardage extérieur.

S'en suit les aménagements intérieurs par les différentes sociétés : KAYA pour le placo plâtre, les faux plafonds et la peinture. AP MENUISERIE pour les fenêtres, faux plafonds ; la société A TOUS CARREAUX qui a posé les différents revêtements de sols ; l'entreprise BUFFARD pour la plomberie, sanitaires et la société DOMPNIER ELECTRICITE pour l'électricité générale.

Toutes ces opérations ont été supervisées par le maître d'œuvre GALLOIS ARCHITECTE qui a suivi le chantier avec les services de la Mairie de Villarembert. Une nouvelle signalétique a également été mise en place.



Quelle est la nouvelle organisation du cabinet ?

« Le personnel présent au cabinet est composé de deux médecins temps pleins en haute période, un médecin en basse saison, un manip radio, une infirmière et une secrétaire. Concernant l'aménagement de l'espace, on retrouve trois salles de consultations, trois salles de plâtres, une salle de radiographie, un bloc infirmier et un sas pour l'accès direct des pisteurs.

Pendant la saison d'hiver, les horaires d'ouvertures sont de 9h à 18h, tous les jours, avec une possibilité de prise de rendez-vous sur doctolib d'un créneau de 2 heures et prise de rendez-vous en direct via le secrétariat. Il est également possible, lors de la saison, de venir au cabinet médical sans rendez-vous.

En inter-saison, utilisation essentiellement de doctolib pour les prises de rendez-vous puisque le médecin est présent sur site un jour et demi par semaine. »

Didier DAUPHIN, médecin référent du cabinet médical



ATTENTION L'ACCÈS INTÉRIEUR PAR LES ESCALIERS VENANT DE LA BAGAGERIE EST CONDAMNÉ. POUR ACCÉDER AU CABINET, POSSIBILITÉ DE PRENDRE L'ASCENSEUR EXTÉRIEUR OU LE PASSAGE BÉTONNÉ ET CHAUFFÉ VIA L'ESCALIER EN FER.

BILAN DES SAISONS HIVER ET ETE 2023 PAR CHRISTOPHE DUPRAZ, POLICIER MUNICIPAL

Installation de 6 nouvelles bornes électriques

La nouveauté pour cet hiver :

En partenariat avec TotalEnergies, 6 points de recharge pour véhicules électriques viennent d'être installés sur notre station du Corbier et plus précisément en face de la caserne des pompiers.

En mode 24h/24 et 7j/7 et d'une puissance de 22 KW, elles sont désormais payantes et accessibles via diverses applications.

Tarifs des bornes : 0.50€/heure pour la recharge et 0.07€/minute après recharge.

Coût du projet avant subvention: 57.500€.



Marquage au sol des différents parking sur la station

La collectivité a engagé au cours de cet automne la réalisation, sur certains parkings et le long de la RD78a, d'une signalétique verticale et horizontale (marquage au sol).

Cette démarche vise à harmoniser le stationnement et de gagner quelques places sur nos divers parkings.

Une rénovation partielle de la signalétique routière a également été engagée dans la station.

coût de l'opération 21.000€

Les déjections canines, un fléau !

Suite aux nombreuses doléances de notre clientèle, notre collectivité a engagé une démarche de sensibilisation de la propreté canine et de la tenue des chiens en laisse sur notre front de neige par la pose d'une signalétique spécifique.

Cette action a pour but de promouvoir des comportements responsables chez les propriétaires de chiens.

Cette sensibilisation joue un rôle clé dans la prévention des déjections canines non ramassées et dans le maintien d'un front de neige propre, sécurisé et accueillant pour tous.

CET HIVER, LES SYBELLES FÊTENT LEURS 20 ANS !

ALEXANDRE MAULIN, MARYSE MAULIN ET GILLES BUISSON NOUS RACONTENT L'HISTOIRE DES 20 ANS DES SYBELLES



A Noël 2003, le domaine skiable des Sybelles naissait.

L'idée de relier les stations des vallées de l'Arvan et des Villards, autour du carrefour constitué par la pointe de l'Ouilleon, n'était pas complètement neuve. Pour la concrétiser, la première étape consistait à mettre d'accord beaucoup de parties prenantes parmi lesquelles **six mairies et trois sociétés de remontées mécaniques.**

Pour y parvenir, un catalyseur devait émerger. C'est un homme qui a réussi à fédérer les acteurs de cette partie de la vallée de la Maurienne: *Gaston Maulin*. Cet homme d'affaires n'était pas particulièrement destiné à faire carrière dans les sports d'hiver, mais s'est attaché à la région pour des raisons familiales, a investi dans les remontées mécaniques du Corbier, puis de Saint Sorlin d'Arves, et y a laissé une empreinte indélébile.

La performance n'était pas mince. Il fallait surmonter les réticences locales légitimes et convaincre les investisseurs que le risque était acceptable. Certains élus ont adhéré à cette idée et y ont vu une opportunité viable d'aménagement de territoire, notamment *Michell Bouvard*, député de Maurienne et *Roger Rebut*, maire de Villarembert-Le Corbier.

La première phase réussie, il fallait obtenir les autorisations administratives nécessaires sous forme **d'une Unité Touristique Nouvelle (UTN)**. La protection de l'environnement commençait à être une préoccupation à l'époque et le dossier a été étudié attentivement, y compris sur le terrain, par *Dominique Voynet*, détentrice du portefeuille ministériel à l'époque.

La longue gestation a fini par la création des Sybelles, dont *Michel Bouvard* dit qu'il compte parmi les projets ayant largement excédé les prévisions de départ.

Le succès auprès des skieurs a été immédiat. Tout le monde a apprécié de pouvoir passer skis au pied d'une vallée à l'autre, d'un paysage à l'autre et de découvrir le caractère de six stations à forte personnalité.

Les premières remontées mécaniques ont évolué graduellement vers des appareils plus rapides, plus confortables et diminuant leur emprise au sol.

Aujourd'hui, les Sybelles comptent **68 remontées mécaniques.**

Pour accompagner les skieurs dans leurs attentes sont apparus au fil du temps des snowparks, des zones ludiques et des aménagements pour pique-niquer ou « se poser » pour admirer les Aiguilles d'Arves.

20 ans c'est le début d'une vie d'adulte, l'âge des projets, de l'énergie et de la confiance dans l'avenir. Les Sybelles sont dans cet état d'esprit et sont prêtes à évoluer avec les attentes de ses clients et des habitants, et vont relever les défis du temps.

Gilles Buisson, Président des CA SOREMETS-SAMSO



...ET DE MARYSE MAULIN

Cet hiver on fête les 20 ans du domaine des Sybelles.

Pour moi et ma famille la genèse de cet événement a commencé en 1973 quand Noël Dompnier est venu chercher mes parents pour ouvrir une pâtisserie au Corbier, la suite était inattendue.

Cette magnifique aventure de relier six stations aura été le dernier grand chantier de mon mari *Gaston* accompagné de son ami « *Jeannot Taravel* » et le premier de mon fils *Alexandre*.

De la naissance de ce domaine à ses vingt ans j'ai eu le plaisir de voir tant d'évolutions dont mes amis rêvaient.

20 ans, le début de l'âge adulte, le bon âge pour les folies !

QUELQUES DATES CLÉS

1995	1998	2003	2012 - 2015
DSP avec Le Corbier et St Jean d'arves	DSP avec St Sorlin d'Arves	Création du domaine Les Sybelles	Nouvelle DSP avec Le Corbier, début de restructuration du domaine Corbier/St Jean d'Arves

RENCONTRE AVEC ARNAUD GUYON, DIRECTEUR DE L'OFFICE DE TOURISME DU CORBIER



"NOUS VOULONS METTRE EN AVANT UNE NOUVELLE IDENTITÉ POUR LA STATION"

COMMENT S'EST PASSÉE CETTE PREMIÈRE SAISON DEPUIS VOTRE PRISE DE FONCTION ?

Mon arrivée a été intense cet été. J'en garde un sentiment positif car c'est un poste avec des fonctions très variées grâce aux diverses structures tels que la garderie, le club enfant, l'animation, etc. J'ai également été séduit par le lieu, la structure du bâtiment, sa localisation et sa visibilité sur le front de neige. D'un point de vue personnel, j'ai été très bien accueilli par l'ensemble des socio-professionnels. J'ai plaisir à échanger avec eux, surtout lors des ateliers de réflexions où chacun peut s'exprimer et donner des idées sur différents thèmes abordés. (animations, événements, communication, activités)

QUELS SONT VOS OBJECTIFS POUR CETTE SAISON 2024 ?

L'objectif est de continuer à capitaliser sur la « famille », de garder cette ambiance de station familiale où nous avons à nouveau obtenu le label « famille + ». Dans un second temps, nous opérons une réflexion active sur une position différenciante de la station afin de mettre en valeur une nouvelle identité. Une analyse et des études sont en cours pour trouver une thématique station globale pour créer cette identité avec des activités et événements qui seront propres à la station. L'objectif étant, que cette différenciation puisse promouvoir à elle seule la station du Corbier.

DES NOUVEAUTÉS POUR 2024 ?

Pour cet hiver, un guide de balade Corbier-Toussuire a été créé qui répertorie l'ensemble des chemins piétonniers des deux stations.

Au sein de l'office, un écran de cartographie 3D été/hiver du territoire va bientôt être installé, ainsi qu'un espace « chill » (confort) avec borne de rechargement pour une petite pause détente.

La nouveauté animation front de neige sera, pour février, l'installation d'un simulateur de damage. Vous vivrez l'expérience sensationnelle de damer les pistes du Corbier. La station étant la première en Maurienne à mettre en place cette activité. Parallèlement une mini piste de ski en relief sera créée et les enfants pourront eux aussi s'entraîner à damer grâce à des mini-dameuses télécommandées.

Pour cet été, les nouveautés concerneront l'amélioration du cyclo-tourisme avec la mise en place de bornes de recharges pour VTT et une station de lavage vélos.

D'autres activités inédites sont prévues sur un thème plus vaste que le cyclo-tourisme pour contribuer à la création de l'identité du Corbier, mais vous en saurez plus au prochain bulletin...

LE MOT D'ALEXANDRE MAULIN...

Faisons un petit retour en arrière...

Il y a 20 ans pour la première fois les remontées mécaniques rejoignait l'ouillon et permettaient aux clients de nos six belles stations de pouvoir skier sur l'un des plus grands domaines du monde. Ce projet imaginé des décennies avant a pu voir le jour grâce à la motivation et à la persévérance de mon père *Gaston* et du soutien des élus.

Cette ouverture était un moment de joie et de stress. Est-ce que cette « R »évolution allait attirer les clients pour rendre le projet viable ? Comment allions nous gérer ces nouveaux secteurs difficiles à sécuriser sans entraver le plaisir des clients ?

Ce que je garde de ces 20 dernières années c'est le souvenir d'une réussite et d'un développement inespéré de l'activité de nos stations. Cette ouverture a été tout sauf une finalité ! Combien d'aménagements complémentaires ont été nécessaires pour améliorer le domaine skiable afin qu'il ait sa place dans la liste des plus beaux domaines skiables en France.

Ces 20 ans auront été le début d'une Sybelles aventure.

LE CCAS

Dimanche 29 octobre, le centre communal d'actions sociales a organisé sa première édition de la **fête d'halloween**.

L'évènement était ouvert aux enfants de la commune mais aussi aux vacanciers. Ce fut une belle réussite avec 30 enfants présents accompagnés de leurs parents.

A partir de 15h30 tout le monde était invité à la salle Charvin pour une **boum déguisée** et un goûter leur était offert. A 17h00 une grande chasse aux bonbons était organisée dans le village de Villarembert. Le CCAS remercie les habitants pour leur accueil et leurs diverses participations (déguisements, mises en scènes, décoration).

La journée s'est terminée sur la place de la mairie pour le partage de la récolte dans la plus grande joie

Virginie Taravel, membre du CCAS.



TAXE FONCIÈRE

Augmentation de la taxe foncière oui, mais pas n'importe comment.. On vous explique :

Une augmentation de la taxe foncière a bien eu lieu lors du vote du budget 2023 en avril dernier de 2% concernant la part communale.

Sur votre feuille d'imposition concernant cette taxe, différents taux apparaissent et ne dépendent pas de la mairie mais d'autres organismes tels que la 3CMA et l'Etat.

A savoir que pour l'année 2023, l'ensemble des bases fiscales a augmenté de 7%.

Pour plus de renseignements concernant votre taxe, vous pouvez contacter le service des impôts de St Jean de Maurienne au 04.79.83.25.50

CETTE ANNÉE ENCORE, MALGRÉ LES DIFFÉRENTES AUGMENTATIONS DES SERVICES ET PRODUITS, LA COMMUNE A SU MAITRISER SES DÉPENSES

Ces résultats positifs auraient pu être moindre si les projets prévus sur l'année 2023 avaient tous été réalisés. Le report de ces projets sur 2024 n'impactera que modérément le prochain budget.

BUDGET FONCTIONNEMENT*

DEPENSES	4 162 345.77
<ul style="list-style-type: none"> Dépenses caractères générales Rémunération et charge du personnel Subventions communes, 3CMA, SIVAV, SIDEL, associations Versement structures touristiques 	<p>1 578 684,18€</p> <p>845 808,62€</p> <p>362 293,02€</p> <p>703 040,98€</p>
RECETTES	5 010 859.26
<ul style="list-style-type: none"> impôts directs locaux, versements Etat Redevances sportives, loisirs, prestations services Taxes séjours, remontées mécaniques, droits mutations Résultat 2022 reporté 	<p>3 105 902,77€</p> <p>624 226,71€</p> <p>631 720,67€</p> <p>1 476 652€</p>

BUDGET INVESTISSEMENT*

DEPENSES	1 620 139.32€
<ul style="list-style-type: none"> Emprunts et remboursements communs aux organismes Travaux voiries Matériels et outillages Autres immobilisations corporelles Solde négatif 2022 reporté 	<p>608 998,78€</p> <p>409 833,88€</p> <p>156 385,60€</p> <p>112 853,38€</p> <p>1 000 283,33€</p>
RECETTES	1 530 058.55€
<ul style="list-style-type: none"> FCTVA Taxe d'aménagement Excédents du fonctionnement 2022 Virement section fonctionnement 	<p>111 209,09€</p> <p>27 790,09€</p> <p>1 100 000€</p> <p>1 393 677€</p>

*données arrêtées au 31/12/2023

L'IMMOBILIER DE LOISIRS DE LA STATION DU CORBIER: L'ESPACE PROPRIÉTAIRE

Le saviez-vous ?

Un espace propriétaire existe dans l'Office de Tourisme depuis le début d'année 2022 !

Où se trouve-t'il ?

Dans les locaux de l'Office de Tourisme (le Tripode), à droite en entrant

Pourquoi s'y rendre ?

Elodie et Mélanie accueillent dans ce bureau les (nouveaux) propriétaires qui souhaitent mettre en location leur(s) meublé(s).

Vous pouvez rencontrer Mélanie tous les mardis et jeudis matin toute l'année de 10h à 12h et l'après-midi sur RDV pour échanger sur la taxe de séjour.

Vous pouvez rencontrer Elodie tous les mardis et jeudis après-midi de 14h à 17h en intersaison. En périodes touristiques (hiver et été) les dates et horaires ne sont pas fixes, mais vous pouvez les retrouver sur la porte d'entrée de l'espace propriétaire ou en ligne sur www.le-corbier.com/pour-les-proprietaires/.

Elle répondra à toutes vos questions concernant :

- Le Label "Qualité Hébergement Corbier",
- Le classement des meublés de tourisme,
- La fiscalité de votre meublé,
- Les possibilités d'adhésion à l'Office de Tourisme,
- Autres conseils liés à votre activité de loueur de meublé

Mélanie et Elodie sont également joignables par mail :
Elodie : hebergement@le-corbier.com
Mélanie : servicetaxedesejour@mairie-villarembert.fr

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE D'UN MEUBLÉ DE TOURISME ?

VOICI LES AVANTAGES DU CLASSEMENT MINISTÉRIEL

- AVANTAGES FISCAUX**
Si votre meublé est classé et si vous êtes en régime fiscal "micro-SIC" (Micro-entreprise des Bénéfices Industriels et Commerciaux), vous pouvez bénéficier d'un abattement fiscal de 21% ou fixe de 50€.
- GAGE DE QUALITÉ**
Le classement de votre meublé représente un gage de confiance sur la qualité des prestations proposées à vos locataires. Le client pourra s'appuyer sur un référentiel national pour la qualité de l'hébergement.
- TAXE DE SÉJOUR SIMPLIFIÉE**
Avec le classement, vous bénéficiez d'un calcul de la taxe de séjour fixe. Celle-ci deviendra plus facile à calculer.

RENSEIGNEMENTS
SIVAV - Syndicat Intercommunal des Vallées de l'Arce et des Villards
82 avenue des Clapes - 73000 Saint-Jean-de-Maurienne
04 79 04 09 38 - 04 40 70 50 56
hebergement@le-corbier.com - www.dico.fr

LA TAXE DE SÉJOUR COMMUNALE

CE QUI CHANGE POUR 2024

A compter du 1er janvier 2024, les nouveaux tarifs en vigueur concernant la taxe de séjour seront appliqués sur la commune de Villarembert.

Vous pouvez consulter la délibération concernée sur le site de la Mairie ou sur la plateforme en ligne de déclaration de la taxe de séjour.

La taxe de séjour est un outil au service du développement et de l'attractivité touristique de nos territoires. Cette taxe permet de favoriser la fréquentation et le fonctionnement de l'activité touristique de notre commune (accueil, informations, animations, communications, événements et festivités locales).

Tous les propriétaires loueurs de meublés de tourisme ainsi que les plateformes de réservations en ligne et les gestionnaires d'hébergements touristiques qui louent à titre onéreux sont tenus de collecter et reverser la taxe de séjour (selon l'article R. 2333-44 du CGCT).

A ce titre, l'article L.2333-30 du CGCT « prévoit une revalorisation chaque année dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation, hors tabac, de l'avant dernière année. »

Œuvrer pour le développement de la station dans laquelle chacun possède des intérêts immobiliers, c'est aussi valoriser ses biens dans la durée.

Mélanie Duval, chargée de la taxe de séjour



VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Deux associations des propriétaires fonciers

Associations des propriétaires fonciers sur le domaine skiable du Corbier et St Jean d'Arves. Elles pérennisent les accords fixés en 1978 avec la SATVAC.

L'ESF du Corbier

« L'ESF du CORBIER c'est 55 moniteurs pour vous guider à travers le domaine skiable des Sybelles. Venez tester tous types de glisse, du niveau débutant au confirmé. L'ESF dispose également d'un bel espace ludique et sécurisé « Le Club PLOUPIOU » pour les plus petits de 3 à 5 Ans. Retrouvez toutes nos offres et prestations sur notre site www.esf-lecorbier.com et recevez directement vos cartes de cours sur la nouvelle application MyESF ! A très vite sur les pistes avec toute l'équipe de monitrices et moniteurs ESF. Sportivement

CONTACT : BRUYERE Christophe, Directeur

L'association du ski club du Corbier

La fréquentation du ski-club l'année dernière a permis à trois jeunes licenciés de progresser dans leur formation aux métiers de la montagne, avec une réussite à l'examen final du diplôme de moniteur de ski, une réussite à l'Eurotest du monitorat de ski et un succès au test technique d'entrée au diplôme de pisteur secouriste

Actuellement une réflexion est en cours pour envisager la restructuration des locaux du club devenus quelque peu exigus. Il pourrait être question, tout en gardant sur le plan logistique un pied à terre à l'Office du Tourisme, d'aménager l'ancien local des pompiers. Un autre projet concerne le remplacement de la cabane de slalom sur le stade en très mauvais état. Ces deux projets importants pour le club s'inscrivent dans des partenariats très positifs avec l'ESF du Corbier, la SATVAC et la commune de Villarembert. Par ailleurs le ski-club participe avec l'ensemble du district de Maurienne à la mise en place d'un tapis ski indoor dans la vallée pour permettre les entraînements en ski, hors saison.

CONTACT : HUARD Alain, président / Tel : 06.30.77.19.22 / Mel : skiclublecorbier73@gmail.com

L'ACCA : association communale de chasse agréée

Représentée par son président Mr DAMBREVILLE Christophe, elle compte au total 32 chasseurs. Installée dans des locaux au chef-lieu, l'association procède au contrôle et à la régulation des gibiers durant la saison de chasse. Elle permet aussi de faire un suivi de l'état d'hygiène de la faune sur la commune.

LA MAM "COCOON ET MOI"

Cet automne très ensoleillé a permis aux enfants de la maison d'assistantes maternelles de profiter de belles promenades. Ils se sont également rendus au relais petite enfance de Saint Jean de Maurienne où ils ont notamment découvert les animaux de la basse cour.

Les trois assistantes maternelles Virginie, Marine et Coralie organisent des semaines à thèmes régulières pour faire le plein d'activités et de découvertes.

L'effectif est passé de 11 enfants cet automne à 21 pour la saison d'hiver. Trois nouvelles inscriptions à l'année sont prévues dès le printemps N'hésitez pas à contacter la MAM Cocoon&Moi dès maintenant si vous avez besoin d'un accueil pour votre enfant.

Tel : 07.68.89.06.34 Mel : mam.lecorbier@gmail.com

L'association des propriétaires et copropriétaires du Corbier

A l'écoute de tous les résidents de Villarembert-le-Corbier pour leurs doléances et conseils, l'association participe à l'organisation d'activités et d'animations. Cette année : spectacles et stages de magie, ateliers créatifs, fête de la montagne et des traditions, l'astronomie dans tous ses éclats, fête du Rambertin... Financés grâce aux lotos et aux cotisations.

CONTACT : PICOT Anne-Marie, Présidente.
Tel : 04 79 56 78 76 / Mel : aspccorbier@gmail.com

L'écurie EQUIQUALITY

Située au CRUET (Au bas de la Station du Corbier), LESLIE DURUISSEAU, responsable de l'écurie Equiquality, vous propose, pour les cavaliers confirmés, des balades à cheval, à la journée, d'environ 5h, avec un arrêt en restaurant d'altitude.

Possibilité de balade d'une ou deux heures pour cavaliers débutants/intermédiaires/confirmés.

Chaque balade est organisée en petit groupe de 6 cavaliers maximum.

Stage à poney à la journée, balade à poney de 30 min et parcours pédagogique.

CONTACT : DURUISSEAU LESLIE
Tél : 06.78.50.02.95

Garney Multisports

Garney multisports est une association qui propose aux enfants des communes de Villarembert-le-Corbier et Fontcouverte-la-Toussuire, des séances de sport variés, tous les mercredis en intersaison.

Le but de l'association est de dynamiser et faciliter la pratique du sport sur ces deux communes durant l'automne et le printemps.

CONTACT : Alex Dompnier & Romain Truchet
alexdomp@hotmail.fr 06.71.08.51.19 /
truchetromain1@gmail.com 06.87.63.87.30

Centre équestre Sy'belles Equitation

Jane Dompnier, monitrice diplômée d'Etat et cavalière professionnelle, vous propose des cours particuliers et collectifs, du débutant au confirmé, des balades à cheval 1h, 2h et 1/2 journée pour tous niveaux. Egalement le centre propose des locations de poneys et des stages découvertes.

CONTACT : Jane Dompnier Tel : 06.50.41.07.93
Mel : janedompnier@gmail.com



CARNET UTILE

Afin de mieux distinguer les champs d'actions de chaque syndicat en lien avec la commune, voici un petit topo de leurs compétences.

LA COMMUNE

A pour compétences toute l'administration générale ainsi que l'urbanisme. Elle est en charge de l'état civil et du recensement citoyen des jeunes de 16 ans, habitants la commune. Le taux et la collecte de la taxe de séjour sont gérés également par la commune. Elle s'occupe de l'EPIC en supervisant l'organisation de l'office de tourisme. La commune passe de 256 habitants à l'année à 9000 en haute saison d'hiver.

LE SIDEL

Le SIDEL est compétent dans les domaines de l'assainissement, du local de la gendarmerie, du cabinet médical du Corbier, des écoles intercommunales, de la navette inter-stations l'hiver et le petit train en été.

CONTACT : 04 79 56 70 94 / accueil@le-sideL.com

LA SCMA

La SCMA regroupe 14 communes de la Maurienne dont Villarembert. Elle sert de support pour la commune en terme d'urbanisme avec la consultation architecturale des permis, de mobilité grâce aux lignes régulières pour desservir la station depuis Saint Jean de Maurienne et d'économie en subventionnant des projets. Elle gère notamment le taux et la collecte des ordures ménagères.

CONTACT : 04 79 83 07 20 / www.coeurdemaurienne-arvan.com

LE SIVAV

Le syndicat Arvan-Villards regroupe 10 communes. Ses missions sont l'entretien et le balisage des sentiers pédestres, VTT, raquettes, trail. Il classe les meublés de tourisme selon une grille ministérielle. Ces activités sont inscrites dans un programme de subventions « Espace Valléen ». Le SIVAV soutient et accompagne les communes dans la réalisation de leurs projets. Ce programme est un partenariat entre différentes institutions : Europe, Etat, Région et Département.

CONTACT : 04 79 64 09 38 / www.sivav.fr

FRANCE SERVICES

Un accueil France Services a ouvert ses portes à la Sous-Préfecture de St Jean de Maurienne. Cette structure est conjointement portée par l'Etat, l'association la fourmière et la SCMA.



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi, allocation logement, permis de conduire, carte grise...

L'accueil France Services vous accompagne et vous oriente à la Sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne



Horaires d'ouverture
Lundi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Mardi : 9h00 - 12h00 / Mercredi : 10h00 - 13h00

Tel : 04 79 59 56 20 | Courriel : saint-jean-de-maurienne@france-services.gouv.fr

L'Etat et ses partenaires sont à vos côtés :



PETIT MEMO QUI FAIT QUOI ?



NOUVEAUTÉ POUR LE TRI SELECTIF

Mémotri



A compter du 1er janvier 2023, le tri des déchets devient plus simple en Maurienne. Une seule question à se poser désormais : mon déchet est-il un emballage ? Si oui, je le mets dans le conteneur jaune ; si non, je le mets dans le conteneurs d'ordures ménagères



LA FOURMILLIÈRE À SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

La Fourmière est une association ouverte à tous, elle œuvre en priorité pour les habitants de la Communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan.

Agréée « Centre socioculturel » depuis 2011 par la Caisse d'Allocations de la Savoie, elle a pour objectifs de :

- Favoriser les liens et les échanges entre les habitants, les familles et les générations.
- Favoriser l'expression, les pratiques et la diversité culturelle
- Susciter la coopération, les dynamiques collectives et accompagner les initiatives locales





L'INSTANT ENVIRONNEMENT

La SIRTOMM nous informe

 Au cours de l'année 2024, le SIRTOMM vous proposera une solution de tri pour vos déchets alimentaires, nous serons tous concernés.

Pour quelles raisons ?

La loi nous y oblige mais surtout c'est un geste pour l'environnement et notre porte-monnaie.

Cette décision européenne vise à mieux valoriser nos déchets alimentaires. Ils représentent 1/3 de notre poubelle : épluchures, restes de repas, marc de café ... Lorsqu'ils sont jetés dans les ordures ménagères (sac noir), ils sont amenés à Chambéry pour être incinérés. Ces déchets sont très humides (entre 60 à 90%), les incinérer revient à brûler de l'eau !

L'incinération d'une tonne d'ordures ménagères coûte 125€ auquel il faut rajouter la collecte et le transport. Le SIRTOMM amène 14 000 tonnes de déchets à l'incinérateur par an. Faites le calcul !

N'oublions pas, le transport et l'incinération ont également un impact environnemental non négligeable.



Quelles solutions pour les habitants ?

L'incinération d'une tonne d'ordures ménagères coûte 125€ auquel il faut rajouter la collecte et le transport. Le SIRTOMM amène 14 000 tonnes de déchets à l'incinérateur par an. Faites le calcul !

Le compostage à la maison est la solution la plus vertueuse pour les habitants possédant un coin de jardin.

Parlons technique : le compostage est un procédé naturel qui permet de transformer nos déchets en un engrais gratuit. Les micro-organismes du sol (bactéries, champignons, vers ...) vont venir décomposer la matière organique pour vous fournir un fertilisant riche pour votre jardin.

Le SIRTOMM organise régulièrement des dotations de composteurs afin d'inciter chacun à trier et composter ces déchets alimentaires.

Le SIRTOMM étudie également, la mise en place d'une collecte spécifique dédiée aux déchets alimentaires pour un déploiement progressif en 2024-2025.

La commune est équipée d'un site de compostage collectif dans le village de Villarembert, il est géré par des habitants avec le soutien de la mairie. Il est ouvert à tous. Si vous souhaitez y participer n'hésitez pas à contacter la mairie.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le SIRTOMM au
04.79.59.92.28 ou envoyer un mail à ambassadeurdutri@sirtom-maurienne.com

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE



LUNDI : 8H30 - 12H00 / 14H00 - 17H00

MARDI : 8H30 - 12H00

MERCREDI : 14H00 - 17H00

JEUDI : 8H30-12H00

VENDREDI : 8H30 - 12H00



SITE WEB

WWW.VILLAREMBERT-LE-CORBIER.FR

POUR VOS DEMARCHES EN LIGNE !



TÉLÉPHONE

04 79 56 74 65



HORAIRES OUVERTURE DECHETTERIE SIRTOM

LUNDI - MERCREDI - VENDREDI
14H00 À 17H00

SAMEDI

8H30 À 11H30 / 14H00 À 17H00

CONTACT : 04 79 59 92 28

TDL MAURIENNE ROUTE DÉPARTEMENTALE

EN CAS D'INCIDENT SUR LA ROUTE : 04 79 20 66 50



RESTEZ CONNECTÉ ET RECEVEZ LES
DERNIÈRES INFOS EN DIRECT GRÂCE À
L'APPLICATION PANNEAU POCKET